



Grande "ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS"



NOVEMBRE 2014 - MARS 2015

POURQUOI ET QUI EST INTERROGÉ ?

Pour réaliser l'enquête, des logements sont **tirés au sort** et ce sont tous les occupants actuels âgés de plus de 5 ans et composant le ménage qui sont interrogés de manière à constituer un échantillon représentatif des habitants de l'agglomération.

POURQUOI PARTICIPER ?

Votre situation personnelle représente l'une des facettes de l'ensemble des situations de la population. Quel que soit votre **âge**, que vous **viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant**, que vous soyez **travailleur, étudiant, retraité** ou actuellement au chômage, d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez dans l'agglomération. Et même si vous vous déplacez peu, votre opinion sur les transports nous intéresse. Vous êtes donc **représentatif d'une situation particulière** et il est utile que vous répondiez.

- Il ne s'agit pas d'une déclaration ;
- Vous ne signez aucun document ;
- Vous ne vous engagez à aucune action ;
- Vos réponses nous intéressent dans le seul but **statistique** ;
- Elles seront analysées de manière totalement **anonyme**.

L'enquête porte sur les déplacements quotidiens des habitants. Elle a pour objectif principal de connaître :

- La mobilité
- L'utilisation des différents modes de transport
- Les opinions en matière de déplacements

Elle fournira aux autorités compétentes des éléments pour **décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs** et aux infrastructures de l'agglomération.

DATES CLÉS

La grande Enquête Ménages Déplacements de Nîmes Métropole se déroule du 25 août 2014 au 31 mars 2015. Les premiers résultats sont attendus pour l'été 2015.

Du 25 août à la mi-octobre : repérage puis identification des adresses tirées au sort et remise de documentation par les enquêteurs officiels.

A partir de la mi-octobre : courrier envoyé aux ménages concernés, suivi de la visite d'un enquêteur, à domicile et sur rendez-vous.

Du 4 novembre au 7 février 2015 : interview chez les ménages concernés.

Période d'enquête : novembre 2014 - mars 2015

BON À SAVOIR :

- Les enquêteurs doivent être munis d'une **attestation officielle**.
- La **confidentialité** des renseignements est strictement garantie.
- **Les rendez-vous** avec l'enquêteur à domicile auront lieu à partir de la mi-octobre, du mardi au samedi hors jours fériés et vacances scolaires.

POUR TOUTE QUESTION
APPELER LE
04 66 02 56 62

ou sur www.nimes-metropole.fr

Nîmes Métropole

Le Colisée

1 rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9

Nîmes Métropole lance une grande "ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS"



POUR OBTENIR + DE RENSEIGNEMENTS

04 66 02 56 62

www.nimes-metropole.fr

Direction de la communication Nîmes Métropole - Création : novembre - septembre 2014



Communauté d'Agglomération





Grande "ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS"



Les déplacements sont incontournables dans notre quotidien. Pour mieux les organiser, il faut mieux les comprendre. C'est dans cet objectif que Nîmes Métropole lance une enquête auprès des ménages, qui débutera en novembre prochain.



EN QUOI CONSISTE CETTE ENQUÊTE ?

Plus de **2 500 ménages** résidant sur l'aire urbaine étudiée sont tirés au sort pour y participer. L'enquête porte sur tous les déplacements quotidiens effectués par la population un jour de semaine ouvré, hors vacances scolaires.

Votre ménage a peut être été tiré au sort. De manière à mieux comprendre son organisation, voici les informations importantes à retenir.

L'Enquête Ménages Déplacements, **labellisée par l'État**, est la seule étude permettant de connaître précisément tous les modes de déplacements utilisés, leur importance, mais aussi les préoccupations des familles sur ce sujet.

SES OBJECTIFS EN 4 MOTS

- **CONNAÎTRE** les pratiques de déplacements et en mesurer les évolutions
- **ADAPTER** la politique de transport en fonction de ces évolutions
- **MESURER** les effets des politiques de transport qui ont été menées
- **INTERROGER** la population sur ses attentes en matière de transport

QUI RÉALISE CETTE ENQUÊTE ?

L'organisation des transports à l'intérieur de l'agglomération impose de connaître les pratiques de déplacements des habitants. Nîmes Métropole, avec l'aide de l'État, a chargé **La société TEST** de réaliser une enquête sur ce sujet.

QUE VONT DEVENIR LES INFORMATIONS RÉCOLTÉES ?

L'analyse de tous les résultats permettra d'établir un document général sur la réalité des déplacements sur notre territoire.

Soyez rassuré, d'une part **la loi vous protège et vous garantit la confidentialité de vos réponses**, d'autre part, l'enquêteur désigné pour vous rencontrer est **soumis au secret professionnel**.

Les premiers résultats sont attendus pour fin 2015.

QUEL TERRITOIRE CONCERNÉ ?

L'Enquête Ménages Déplacements est réalisée à l'échelle de l'**aire urbaine de Nîmes, dans les communes où au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille sur Nîmes, soit 56 communes**. Le territoire enquêté s'étend donc bien au-delà de l'agglomération nîmoise.

27 communes de l'Agglo : Bernis, Bezouze, Bouillargues, Cabrières, Caissargues, Caveirac, Clarensac, Dions, Garons, Générac, La Calmette, Langlade, Lédenon, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Poulx, Redessan, Rodilhan, Saint-Chartes, Saint-Côme et Maruéjols, Saint-Dionisy, Sainte-Anastasia, Saint-Gervasy, Saint-Gilles et Sernhac.

29 communes hors Agglo : Aubord, Beauvoisin, Boissières, Boucoiran-et-Nozières, Brignon, Calvisson, Castelnaud-Valence, Congenies, Cruviers-Lascours, Domessargues, Fons, Gajan, Garrigues-Sainte-Eulalie, La Rouvière, Mauressargues, Montagnac, Montignargues, Montpezat, Moulezan, Moussac, Nages-et-Solorgues, Parignargues, Saint-Bauzély, Saint-Dézéry, Saint-Geniès-de-Malgoirès, Saint-Mamert-du-Gard, Sauzet, Uchaud et Vestric-et-Candiac.

- 56 communes concernées : 27 de l'Agglo, 29 hors territoire.
- 2 522 ménages interrogés, soit environ 2% de la population des 56 communes concernées.
- 31 secteurs de tirage.
- 65 enquêteurs terrains.

